

#09

DÉCEMBRE 2013

Ocœur

AGIR POUR
LA FAMILLE
AVEC LA
FONDATION
D'ENTREPRISE
OCIRP

••➔ RÉTRO 2013

Zoom sur 10 projets soutenus
par la Fondation d'entreprise OCIRP

••➔ ORPHELINS NATIONAUX : LES OUBLIÉS DE L'ADOPTION

Pourquoi ont-ils moins de chance
d'être adoptés ?

••➔ TÉMOIGNAGE

Sarah Gully,
apprendre à vivre sans son père



FONDATION
D'ENTREPRISE
OCIRP

4 ANS DE MOBILISATION DÉJÀ, ET DE NOUVEAUX DÉFIS EN PERSPECTIVE...

En quatre années d'existence, notre Fondation a pu apporter son soutien à une cinquantaine de projets directement dédiés aux orphelins, à travers 4 appels à projets. Avec un montant total de subvention de 472 640 €, notre Fondation a ainsi soutenu 29 projets en faveur de l'enfant et de sa famille, 4 actions de sensibilisation du grand public, 10 actions de formation de professionnels de l'enfance et de l'éducation, et 7 projets de recherche en sciences sociales ou humaines. Elle a également œuvré pour sensibiliser à la situation des enfants orphelins par l'organisation de colloques et le soutien éditorial de plusieurs ouvrages.

Si une première page se tourne aujourd'hui, sur cet excellent bilan, elle appelle désormais un nouveau chapitre, à écrire ensemble. Reconnue sur 5 ans et à travers un programme pluriannuel défini pour la période 2014 - 2019, la Fondation d'entreprise OCIRP s'est fixé de nouveaux objectifs: d'une part, poursuivre sa mission initiale et d'autre part, créer des pôles d'expertise pour renforcer la visibilité de l'orphelinage dans notre société. Pilotés par des experts identifiés, et encadrés par un comité scientifique au sein de la Fondation, ces pôles auront pour objectifs d'identifier les institutions ou personnes ressources, de rassembler les données et documents existants sur le sujet, de réfléchir aux pistes de travail utiles et de faire des propositions concrètes d'actions. Trois pôles vont ainsi voir le jour: un pôle « Recherche en démographie, sociologie et psychopathologie clinique », un pôle « Communication, sensibilisation, lobbying » pour permettre à la Fondation de devenir un centre ressources de référence, et enfin un pôle « Actions de terrain » pour élargir notre champ d'action au-delà du soutien que nous apportons aux associations dans le cadre de nos appels à projets. S'il reste encore beaucoup à faire pour rendre visible la cause des orphelins, notre Fondation est plus que jamais tournée vers l'avenir. Pour faire bouger les lignes et venir en aide avec force et pertinence aux plus fragiles d'entre nous.



Bernard Devy,
Président de la Fondation d'entreprise OCIRP

AGIR

- P.3** Découvrez les projets soutenus en 2013 par notre Fondation
- P.8** La main tendue aux orphelins du LEAP Saint Maximin
- P.10** PEAJ : comment rebondir pour mieux réussir

COMPRENDRE

- P.12** Les orphelins sont en marge de l'adoption nationale : pourquoi un tel phénomène ? comment changer la donne ?

TÉMOIGNER

- P.14** Sarah Gully, orpheline de père à 14 ans : « On ne fait pas le deuil d'un parent, on apprend à vivre sans lui... »

DÉCOUVREZ LES PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION D'ENTREPRISE OCIRP EN 2013

Chaque année, la Fondation d'entreprise OCIRP « Au cœur de la famille » apporte son soutien à des projets pertinents dans le champ de l'aide à l'enfance endeuillée. Parmi les dossiers présentés, notre fondation a sélectionné cette année 10 initiatives pour toujours mieux accompagner les orphelins et leurs parents survivants. Nous avons le plaisir de vous les présenter dans cette édition.

AXE SENSIBILISATION



LES ENFANTS DE LA COMÉDIE

PROJET :
LA MAISON DU BOUT DU MONDE.

ACTEUR :
COMPAGNIE THÉÂTRALE LES ENFANTS DE LA COMÉDIE.

« Tous en scène pour sensibiliser »

Ce spectacle musical et fictionnel relate la vie d'un orphelinat en France, à une époque non définie, à travers le regard de Amy et Bobby, frère et sœur arrivant dans la Maison. Un thème inhabituel et difficile à aborder dans le cadre d'une pièce de théâtre, volontairement traité sous forme de spectacle musical, qui offre des scènes enlevées et joyeuses, explorant une large palette d'émotions. À travers un parti pris fort - celui de mettre en scène des enfants et des adolescents pour incarner les rôles des orphelins - cette pièce souhaite attirer l'attention des spectateurs, adultes et enfants, sur le bouleversement que constitue pour un enfant le fait d'être privé de ses parents. Des représentations seront organisées pour un public scolaire afin de lancer le débat et la réflexion avec des enseignants et leurs élèves, d'autres auront lieu pour le grand public en matinée et en soirée, à Paris intra-muros en 2014.

www.enfantsdelacomédie.asso.fr

LE CHOIX DE LA FONDATION :

Beau projet de sensibilisation ouvert à tout public, mené par une compagnie théâtrale reconnue pour son travail, avec pour vocation de s'impliquer largement dans la vie de la cité : représentations en milieu hospitalier, scolaire et maisons de retraite, intégration d'élèves handicapés, organisation d'événements à but caritatif, projet inter-générationnel.

AXE AGIR POUR L'ENFANT ET SA FAMILLE



ASSOCIATION VIVRE SON DEUIL (AQUITAINE)

PROJET :
MISE EN PLACE D'UN ATELIER ENFANT.

ACTEUR :
ASSOCIATION VIVRE SON DEUIL AQUITAINE.

« Découvrir
que l'on n'est pas seul »

Le but de l'association est de proposer un accompagnement aux personnes endeuillées, et notamment aux enfants. Le projet « Atelier Enfant » présenté s'inscrit dans cette démarche et répond à un double objectif : proposer un espace d'accueil à l'enfant pour lui permettre d'exprimer sa souffrance hors du cadre familial, et de normaliser le processus de deuil que l'enfant vit à travers la rencontre d'autres enfants endeuillés. L'atelier se tient 1 fois par mois sur une période de 6 mois et met à profit la médiation artistique (dessin, peinture, fabrication d'un arbre généalogique...) pour libérer la parole et la souffrance. Une approche qui a aussi le mérite de rassurer le ou les parents qui peuvent bénéficier d'un moment pour eux. S'il n'a pas de visée thérapeutique à proprement parler, ce projet intervient en complément dans le cadre d'une relation d'aide et d'accompagnement.

www.vivresondeuil-aquitaine.fr

LE CHOIX DE LA FONDATION :

Projet qui répond à un réel besoin dans une région où peu de lieux d'écoute de ce type sont proposés aux enfants. Plusieurs familles endeuillées dont les enfants souhaitant participer au groupe d'expression ont déjà été recensées par l'association.



ASSOCIATION VIVRE SON DEUIL (ILE-DE-FRANCE)

GROUPES DE SOUTIEN POUR FAMILLES ENDEUILLÉES.

ACTEUR :
ASSOCIATION VIVRE SON DEUIL ILE-DE-FRANCE.

« Un lieu d'expression dédié,
pour libérer la souffrance »

Le projet propose aux enfants endeuillés de participer à un cycle de 6 ateliers leur permettant de rencontrer d'autres enfants endeuillés et de s'exprimer via des activités créatives sur ce qu'ils vivent et ressentent. Il offre aussi au parent survivant un espace de parole où il pourra trouver des réponses aux questions qu'il se pose autour du deuil de son enfant. La constitution des groupes est précédée d'entretiens avec l'enfant et sa famille afin de faire connaissance et d'évaluer leurs attentes. C'est également l'occasion de remettre à l'enfant un cahier intitulé « Quelqu'un que tu aimes vient de mourir... » qu'il pourra remplir à son rythme à la maison, avec son parent. L'objectif final étant de parvenir à un mieux-être et un soulagement face au deuil vécu différemment par chaque participant.

www.vivresondeuil.asso.fr

LE CHOIX DE LA FONDATION :

Un projet structuré qui prend en compte la souffrance et la reconnaissance de chacun, spécifiquement consacré aux enfants orphelins et à leur parent restant. Une approche facilement reproductible par d'autres associations de la Fédération en fonction des résultats observés.



CIDFF NORD LILLE

PROJET :
PARTAGE TES ÉMOTIONS ET TON EXPÉRIENCE.

ACTEUR :
**CENTRE D'INFORMATION
SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (LILLE).**

*« Échanger et partager, pour
comprendre et avancer ensemble »*

Sur la base du constat que les adolescents concernés ont à vivre un double deuil - celui de leur[s] parent[s] et celui de l'adolescence -, ce projet vise à prendre en compte leurs demandes si spécifiques en leur offrant la possibilité d'exprimer leur souffrance et leurs émotions. En plus des entretiens individuels et du groupe de parole avec une psychologue, il est aussi proposé aux jeunes de participer à des créations d'expressions artistiques pour libérer la parole. Une action tout spécialement consacrée aux adolescents et aux jeunes adultes orphelins qui repose sur un important travail de réseau auprès de partenaires nationaux et locaux en matière de deuil et d'orphelinage, et qui prévoit la mise en place d'une permanence d'écoute hebdomadaire.

www.cidff-lille-nord.org

LE CHOIX DE LA FONDATION :

Ce projet apporte des réponses indispensables à un véritable besoin identifié sur le terrain. Il s'appuie notamment sur le professionnalisme et l'engagement d'une psychologue intervenant depuis de nombreuses années au sein de l'antenne Dialogue & Solidarité de Lille.



CNDR SP DE LA FONDATION ŒUVRE CROIX SAINT-SIMON

PROJET :
DES RESSOURCES EN LIGNE POUR LES ADOLESCENTS EN DEUIL.

ACTEUR :
**CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES SOINS PALLIATIFS
DE LA FONDATION ŒUVRE CROIX SAINT-SIMON.**

*« Internet, plateforme
de ressources pour
les adolescents orphelins »*

Face au manque de sources d'informations, de repères, d'interlocuteurs de référence ou encore de lieux d'échanges, le CNDR SP propose la constitution d'un panier de ressources adapté aux adolescents endeuillés, et disponible sur Internet. Une première plateforme de ressources (documentations, bibliographies, filmographies, outils d'expression, sites web...) a déjà pu voir le jour pour l'Éducation nationale en partenariat avec la Fondation de France. L'objectif est aujourd'hui de la mettre à jour et de l'enrichir, d'en tester l'attractivité et la pertinence auprès de professionnels spécialisés dans l'échange avec les jeunes et des ados eux-mêmes. Ces ressources seront alors déployées sur des sites partenaires déjà identifiés en partie, sites consultés par ces adolescents, mais ouverts à tous.

www.soin-palliatif.org

LE CHOIX DE LA FONDATION :

Un projet innovant qui permet de diffuser des ressources via différents sites partenaires et donc de toucher le plus d'adolescents possible. Ce dispositif en ligne met à profit un mode de communication adapté aux jeunes (anonyme, libre d'accès et gratuit), complémentaire d'autres sites internet ou outils tels que forums ou permanences téléphoniques.



ASSOCIATION EKR

PROJET :
ATELIERS ENFANTS.

ACTEUR :
ASSOCIATION ELISABETH KÜBLER ROSS FRANCE - ANTENNE EKR PARIS.

*« Appréhender le deuil
dès la petite enfance »*

Ces ateliers dédiés aux enfants endeuillés âgés de 4 à 12 ans, et accueillant de plus en plus d'orphelins, visent à prévenir les complications physiques, psychologiques ou psychiatriques liées au deuil. Au sein d'un lieu ouvert, chaleureux et protégé, et entourés de l'équipe de l'association attentive à leur souffrance, les enfants ayant perdu un proche ont ici la possibilité d'exprimer leurs questionnements, leurs émotions, leurs craintes à travers différentes activités adaptées à leur jeune âge : écoute et échange, temps de relaxation, de lecture, activités manuelles... Les ateliers se déroulent autour d'une séance de 2 heures chaque mois, de septembre à juin, où chaque enfant est suivi avec une attention particulière.

<http://ekr.france.free.fr>

LE CHOIX DE LA FONDATION :

Ces ateliers sont portés par une association reconnue dans le domaine de l'accompagnement au deuil, également présente dans le Rhône, dans l'Indre et dans l'Orne. Ils constituent par ailleurs une réponse appropriée et essentielle face aux nombreuses sollicitations de la CAF et du réseau des assistantes sociales de la ville de Paris pour l'accompagnement d'enfants en deuil sur son territoire.



PROJET :

LA PETITE FILLE AUX ALLUMETTES - LA MORT DANS LA FAMILLE : QUELS MOTS POUR QUELLES PEINES.

ACTEUR :

RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS (BORDEAUX).

« Soutenir et accompagner les familles endeuillées »

Le projet s'articule d'abord autour d'une soirée de sensibilisation et d'information du grand public sur le thème de l'orphelinage, animée par des psychologues. Dans un second temps, l'association souhaite mettre en place deux groupes de parole composés de familles endeuillées : un premier groupe d'enfants et un second composé des parents de ces enfants. Après avoir rencontré le psychologue, chaque groupe se réunit une fois par mois, suivant un cycle de 5 séances consécutives. Ce projet vise à aider les enfants à se structurer malgré le traumatisme vécu, prévenir les deuils pathologiques, proposer un espace d'expression aux parents, sensibiliser les professionnels aux risques liés à l'orphelinage, sachant que ces processus interagissent et doivent être accompagnés.

www.lestey.fr

LE CHOIX DE LA FONDATION :

L'un des rares projets dédiés aux enfants endeuillés ainsi qu'à leurs parents sur la région Bordelaise, qui répond donc à un réel besoin sur le terrain. Menée par une équipe pluridisciplinaire, cette initiative vise également à créer des synergies avec d'autres associations et institutions de la Communauté urbaine de Bordeaux.



PROJET :

CLUB PEAJ.

ACTEUR :

PEAJ POUR L'AVENIR - PROGRAMME ÉDUCATIF ACCOMPAGNEMENT JEUNESSE.

« Mieux rebondir face au décrochage scolaire »

En ligne directe avec les programmes TREMPIN et TREMPIN D'AVENIR développés par PEAJ, le CLUB PEAJ permet à des jeunes en situation de fragilité de bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise de l'association. Ce programme sur mesure comprend des entretiens individuels avec un référent dédié, des temps de travail personnel, de formations collectives et des stages en entreprise. Ce suivi hebdomadaire est proposé à 10 jeunes en très grande difficulté, âgés de 16 à 25 ans, pour une durée d'un an et encadré par une psychologue. Les thèmes de formations proposés sont très variés pour permettre à chacun de trouver la voie qui lui correspond le mieux.

www.peaj.org

LE CHOIX DE LA FONDATION :

Une association réellement impliquée au quotidien auprès des jeunes suivis. Le soutien de la Fondation concerne à nouveau un jeune orphelin de père. Un premier jeune soutenu en 2011 a trouvé un emploi d'Auxiliaire de vie scolaire auprès d'un enfant handicapé, dans le cadre d'un emploi d'avenir.



AXE RECHERCHE



UNIVERSITÉ DE POITIERS

TITRE DE LA RECHERCHE :
**ÉTUDE DU RETENTISSEMENT DU SUICIDE
D'UNE FIGURE PARENTALE SUR LA VIE PSYCHIQUE DE L'ORPHELIN
ADOLESCENT ÂGÉ DE 12 À 18 ANS (Thèse de doctorat).**
ORGANISME :
**UNIVERSITÉ DE POITIERS - LABORATOIRE « RECHERCHES
EN PSYCHOPATHOLOGIE, NOUVEAUX SYMPTÔMES ET LIEN SOCIAL ».**
CHERCHEURS :
**PERNET NATHALIE (Doctorante), PR PASCAL-HENRI
KELLER (Directeur de thèse), HAZA MARION (Co-Directeur de thèse).**

« *Suicide parental :
conséquences et prévention
chez l'adolescent* »

L'hypothèse posée par cette thèse est que le suicide d'une figure parentale à l'adolescence s'appréhende comme un évènement traumatique, l'acte de suicide ne permettant pas de transition entre la pleine vie et le corps mort. Hors, il n'existe pas en France à ce jour, d'études cliniques sur la question du retentissement du suicide d'un parent, à cette étape particulière du développement que représente l'adolescence. Ses objectifs sont par conséquent de recueillir des données cliniques et de construire des cas permettant d'analyser et d'évaluer l'impact de ce traumatisme, puis de proposer des cadres de prise en charge (soutien psychologique) et de définir des actions d'interventions précoces, visant à prévenir le risque suicidaire chez ces jeunes. La recherche sera réalisée auprès d'adolescents endeuillés après le suicide d'un parent et suivis dans un CMPP et/ou une unité d'hospitalisation.

<http://capsea4050.labo.univ-poitiers.fr>

LE CHOIX DE LA FONDATION :

Le sujet traité apparaît nécessaire quant à la problématique du deuil traumatique et aux possibilités de prises en charge ou d'interventions précoces. En outre, Nathalie Pernet présente de belles références tant dans sa formation que dans son parcours professionnel ce qui apporte la preuve de la grande cohérence de ses centres d'intérêt.



INSTITUT DE DROIT PRIVÉ

TITRE DE LA RECHERCHE :
LE MINEUR ORPHELIN (Thèse de Doctorat).
ORGANISME :
INSTITUT DE DROIT PRIVÉ DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE CAPITOLE.
CHERCHEURS :
**MONTEIL MARINE (Doctorante),
PR CLAIRE NEIRINCK (Directrice de thèse).**

« *Construire un véritable
statut de l'orphelin* »

Prolongement naturel du mémoire réalisé par la doctorante sur la protection de l'enfant orphelin de père et de mère, le premier objectif de cette recherche est d'établir un état des lieux de la situation du mineur en deuil. Les études sur le sujet manquent de données récentes, seuls les champs de la psychologie voire de la sociologie sont abordés en cas d'orphelinage, l'aspect juridique étant totalement délaissé. L'objectif sera également par conséquent de clarifier la situation juridique de l'enfant orphelin mineur, malgré la disparité des « cas », et de proposer des pistes pour une meilleure prise en charge sur les plans juridique, décisionnel et économique. La méthodologie prévoit d'une part une recherche basée sur une réflexion théorique et d'autre part une analyse pratique sur le terrain à travers des rencontres de professionnels de l'enfance, de mineurs et familles concernées sur la base de questionnaires ou d'ateliers.

<http://idrive.ut-capitole.fr>

LE CHOIX DE LA FONDATION :

Unique en son genre, cette recherche correspond à un vrai besoin émanant du terrain. Marine Monteil présente un parcours intéressant (Master 1 de Droit Privé en sciences criminelles et carrières judiciaires et Master 2 en Droit des personnes et de la famille - en cours), qui démontre le sérieux et l'intérêt porté au sujet. Sa directrice de recherche est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment sur les droits de l'enfant.



LA MAIN TENDUE AUX ORPHELINS DU LEAP SAINT MAXIMIN (VAR)

Rencontre avec **Christian Brayer**, directeur du LEAP Saint Maximin.

FAIRE RIMER SCOLARITÉ, ÉCOUTE ET ENVIE D'AVANCER... FAIRE RENAÎTRE UN VRAI DÉSIR D'AVENIR CHEZ DES JEUNES EN DIFFICULTÉ... C'EST TOUT L'ENJEU DU PROJET « UNE MAIN TENDUE VERS UNE MAIN PERDUE » MENÉ PAR CE LYCÉE AGRICOLE PAS COMME LES AUTRES. UNE APPROCHE PERSONNALISÉE ET PLEINE D'EMPATHIE QUI DOIT PERMETTRE À CHACUN DE RETROUVER SA PLACE ET DE CROIRE EN SES CHANCES.



Christian Brayer,
directeur de cet établissement
qui compte près de 500 élèves et
apprentis, dont 140 en internat.



Plus que de simples enseignements techniques, c'est une véritable philosophie d'accompagnement et de soutien aux élèves orphelins, qui a pris corps dans l'enceinte du Lycée d'enseignement agricole privé « Saint Maximin » (LEAP). Christian Brayer, son directeur, nous en dit plus sur ce projet d'établissement qui tient valeur d'exemple.

Comment est né le projet « Une main tendue vers une main perdue » ?

Christian Brayer : Le point de départ de ce projet vient d'une réflexion que nous menons régulièrement avec les équipes éducatives et enseignantes de l'établissement, autour de la question du décrochage scolaire. Perte de motivation, désinvestissement sont ces signes qui nous amènent à nous interroger pour trouver des solutions. Nous avons fait le constat que des problématiques d'ordre familial pouvaient être à l'origine du décrochage scolaire de certains

élèves et c'est tout particulièrement le cas pour les adolescents ayant perdu l'un de leurs parents. Cette prise de conscience nous a poussés à mettre en place un dispositif spécifique qui leur est consacré, une approche individualisée, un regard plus affiné.

Quels problèmes avez-vous pu observer chez ces jeunes orphelins ?

C. B. : Il n'y a pas de modélisation de la souffrance chez ces jeunes. Parmi nos élèves concernés, certains restent dynamiques et impliqués scolairement suite à un deuil familial, ce qui est trompeur. En y regardant de plus près, on découvre une vraie souffrance sous-jacente, qui est réprimée. D'autres, au contraire, expriment leur peine de façon plus violente et explicite, envers les adultes ou leurs camarades. De la même manière, un élève qui perd brutalement son père ou sa mère aura des réactions différentes de celui qui ne les a pratiquement jamais connus.



Chaque enfant est unique et doit être abordé comme tel.

Qu'avez-vous mis en place concrètement pour les aider ?

C. B. : Pour les soutenir, nous avons compris que nous devons dépasser le simple cadre scolaire, a fortiori pour les élèves en internat qui ne rentrent chez eux que le week-end. C'est pourquoi nous avons recruté il y a 4 ans une éducatrice spécialisée dont la mission est d'être quotidiennement à leur écoute, et également en lien direct avec leur famille, et notamment les parents survivants. Le décès est très déstabilisant pour la structure familiale, les liens sont profondément remaniés, la communication perturbée. Pour nous,

il est essentiel de prendre en compte les facteurs familiaux et sociaux, pour agir au mieux dans l'intérêt de l'enfant. Pour compléter ce soutien à la fois personnel et parental, nous avons également sensibilisé et mobilisé l'ensemble de la communauté enseignante de l'établissement. Chacun à son niveau reste donc vigilant au parcours de ces jeunes orphelins. C'est un travail collectif et collaboratif qui permet de démultiplier l'aide et l'attention que nous pouvons leur apporter.



Empathie, bienveillance et dialogue sont les piliers de ce travail.

En quoi le soutien de la Fondation d'entreprise OCIRP est-il essentiel pour vous ?

C. B. : Au-delà du soutien financier qui nous est indispensable, nous avons noué avec la Fondation une relation privilégiée, très humaine, autour des jeunes que nous accueillons. Nos liens réguliers avec ses responsables et avec notre marraine OCIRP sont toujours pertinents. C'est d'ailleurs suivant une idée émise par la Fondation que nous avons mis en place une feuille de « libre expression » remise à la rentrée scolaire, qui permet à chaque famille ou à l'adolescent de noter les problèmes rencontrés hors cadre scolaire. Enfin, les colloques et conférences organisés par la Fondation sont très enrichissants pour nous, parce qu'ils nourrissent notre réflexion et nous donnent accès à des expériences diversifiées, à d'autres bonnes pratiques. Nous sommes très heureux de tous ces échanges.

OCIRP UN SOUTIEN & DES PARRAINS



Chantal Bousquet, responsable de la cellule médicale de l'OCIRP, a choisi d'être marraine de cette action menée par le LEAP Saint Maximin. Elle nous en explique les raisons...

« Ayant moi-même vécu une partie de mon adolescence en milieu rural, j'ai eu l'occasion de côtoyer, lors de mes études, des amis issus de milieux défavorisés et en situation de décrochage scolaire. Suite au décès d'un père ou d'une mère, certains devaient parfois prendre le relais sur l'exploitation familiale, malgré leur âge. Ce sont des situations qui m'ont beaucoup touchée et sensibilisée. Lorsque j'ai eu connaissance du projet du Lycée Agricole Saint Maximin, j'ai compris toute l'importance que pouvait avoir une telle démarche qui, à mon sens, est unique en son genre ou du moins peu fréquente dans les établissements scolaires. Mon rôle de marraine consiste essentiellement à suivre les projets du lycée que nous soutenons, à chaque étape jusqu'à leur réalisation. Lors de ma visite du LEAP à Saint Maximin, j'ai pu constater le formidable travail réalisé par ses équipes, et combien ce travail pouvait porter ses fruits. J'ai été frappée notamment par le fait que là-bas, c'est le lycée qui s'adapte aux élèves et non les élèves qui s'adaptent au lycée. Les adolescents que j'ai rencontrés expriment leur bonheur d'être là, ils se sentent compris dans leur parcours, respectés, écoutés et surtout considérés. Ils reconnaissent l'attention particulière qui leur est portée, au moment où ils en ont le plus besoin, et l'apprécient véritablement. Ce dispositif de soutien prépare également ces jeunes à leur future vie d'adulte, tant personnelle que professionnelle, ce qui est fondamental. J'éprouve un grand réconfort de savoir que ce type d'action existe pour des enfants et des familles en difficulté, donnant ainsi sa chance à chacun. Ce principe devrait être généralisé pour permettre aux orphelins de mieux construire leur avenir et de se sentir soutenus. Ce projet me tient très à cœur, il est à la fois innovant, ambitieux et utile. Au vu des résultats obtenus, il démontre chaque jour toute la pertinence de cette approche. Il souligne les améliorations à apporter pour les enfants orphelins et la qualité d'un accompagnement adapté suivi par des professionnels. »

FACE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE, REBONDIR POUR MIEUX RÉUSSIR

Focus sur un programme éducatif d'orientation et d'insertion pertinent avec **Elsa Zenou**, directrice de PEAJ Pour l'Avenir.

COMMENT ACCOMPAGNER AU MIEUX, SOUTENIR ET RÉORIENTER DES JEUNES FRAGILISÉS PAR LE DEUIL DE LEUR(S) PARENT(S), ET EN SITUATION D'EXCLUSION SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE OU SOCIALE ? COMMENT LES AIDER À REBONDIR POUR REDEVENIR ACTEURS DE LEUR AVENIR ? C'EST À CES QUESTIONS QUE RÉPOND L'ASSOCIATION « PEAJ POUR L'AVENIR » AVEC SON PROGRAMME TREMLIN.



Elsa Zenou,
directrice du Programme Éducatif
Accompagnement Jeunesse,
en charge de concevoir et mettre
en œuvre les programmes...



Chaque année depuis sa création en 2006, PEAJ accueille, dans le cadre du programme éducatif d'orientation et d'insertion TREMLIN, une dizaine de jeunes déscolarisés, âgés de 16 à 22 ans. Certains d'entre eux sont orphelins. Basé sur un accompagnement actif et global sur le long terme, le dispositif doit leur permettre de renouer avec l'envie d'évoluer, tant du point de vue personnel que professionnel.

Comment est née l'idée du programme TREMLIN ?

Elsa Zenou : Initialement, le programme a été créé pour venir en aide à des jeunes déscolarisés dans la construction de leur projet d'avenir. L'école et le monde professionnel sont des univers où règne la compétition : force est de constater que les jeunes les plus fragiles peuvent rester en marge de ce système. Notre idée a donc été de concevoir un programme d'aide qui intègre une prise en charge au quotidien

de ces jeunes. Cela se concrétise par l'organisation d'activités et d'ateliers, la découverte en continu de métiers, le développement des compétences personnelles et sociales. Tout est mis en œuvre pour permettre aux jeunes de s'engager sur une voie positive et cohérente à l'issue du programme : reprise de formation, accès à un emploi ou à des dispositifs d'insertion complémentaires...



Notre parti pris est aussi d'accueillir
un nombre limité de jeunes
pour pouvoir les suivre au mieux.

Un projet qui a de la suite dans les idées semble-t-il...

E. Z. : Effectivement, nous réorganisons aujourd'hui nos activités pour évoluer au plus près des besoins de nos jeunes. D'une part, nous accompagnons des jeunes en emploi via notre nouveau programme TREMLIN D'AVENIR, dont l'objectif est de soutenir et d'accompagner des jeunes qui accèdent aux emplois d'avenir. Cette action repose sur un suivi, des formations pour développer les compétences et s'adapter à son nouveau poste. Un volet est également prévu pour soutenir et rassurer les employeurs qui s'engagent à recruter des jeunes en emploi d'avenir. D'autre part, nous avons une solution d'accompagnement individuel et sur mesure, le Club PEAJ, pour des jeunes déscolarisés ou mal orientés, qui ne sont pas encore prêts à intégrer un emploi.

OCIRP UN SOUTIEN & DES PARRAINS

Anne Chetrit est responsable marketing au sein de l'OCIRP. Marraine de l'action TREMPLIN, elle nous en dit plus sur son rôle et sur ce qui l'a poussée à s'engager auprès du PEAJ...

« Après avoir informé l'association PEAJ de l'existence de la Fondation d'entreprise OCIRP, PEAJ a présenté son dossier de demande de parrainage. Lorsque la Fondation a décidé de soutenir le programme TREMPLIN, j'ai tout naturellement accepté d'en devenir la marraine au vu de l'intérêt humain de leur projet. Mon rôle consiste aujourd'hui à faire le lien entre les équipes OCIRP et celles de PEAJ, pour permettre à l'association de bénéficier d'expertises et de ressources dont nous disposons : conseils en communication, mise en relation avec notre service RH pour trouver des entreprises partenaires, ou encore valorisation de leurs actions à travers nos médias... J'ai particulièrement remarqué l'investissement humain des responsables de PEAJ, qui est de tous les instants pour ces jeunes en difficulté. Ce qui est remarquable dans l'action TREMPLIN, c'est ce travail quotidien, à la fois pragmatique et individualisé pour accompagner ces jeunes. L'association redouble d'efforts pour leur redonner confiance et leur apporter des outils et des méthodes, afin d'accéder à leur autonomie dans la vie d'adulte, et aussi de faciliter leur insertion professionnelle. Ainsi, les jeunes suivis par PEAJ se sentent vraiment épaulés et guidés : tout cela contribue à les rassurer pour aborder l'univers de l'entreprise. L'objectif est également de leur faire prendre conscience qu'ils peuvent faire face à leurs problèmes comme tout un chacun et qu'ils ont les possibilités d'avancer. Ce parrainage est très enrichissant, car il permet de voir très concrètement l'engagement total de ces professionnels. Cela rejoint d'ailleurs l'une des valeurs fondamentales de l'OCIRP qu'est la solidarité. »

Que vous a permis de réaliser le soutien de la Fondation d'entreprise OCIRP ?

E. Z. : Le soutien de la Fondation a permis à un jeune en situation d'orphelinage de suivre nos activités pendant une année supplémentaire. Aujourd'hui, ce jeune, que nous suivions depuis des années, est lancé sur la vie active dans le cadre des emplois d'avenir et de notre nouveau projet pour accompagner nos jeunes (et d'autres) vers l'emploi.

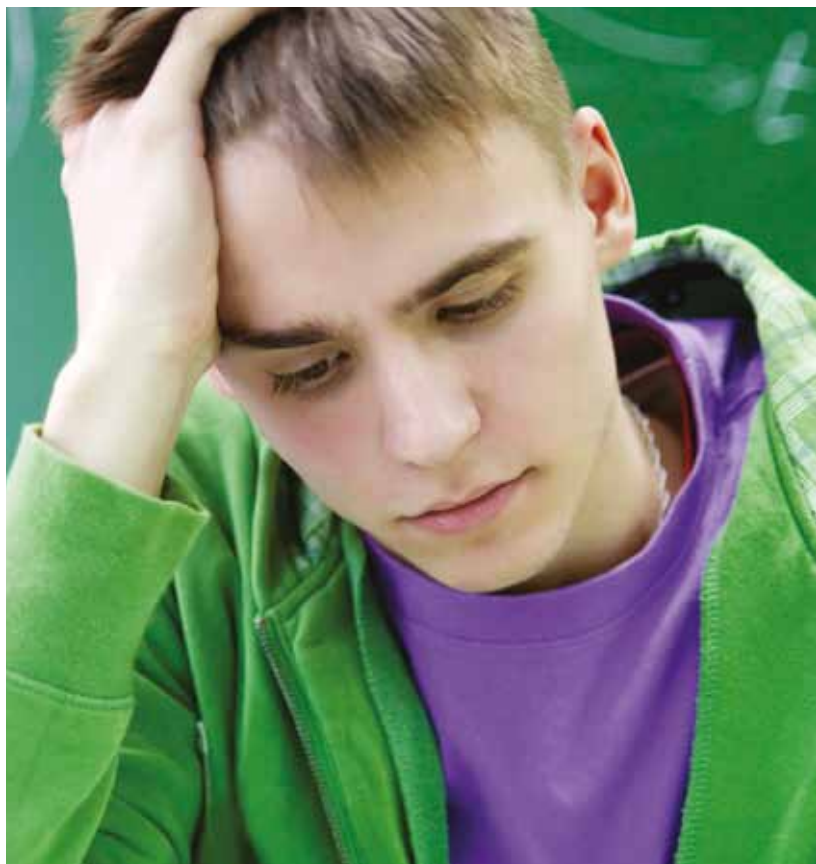
Le pari est réussi : grâce à notre projet TREMPLIN D'AVENIR, nous avons pu orienter Aurélien sur un emploi d'Auxiliaire de vie scolaire dans une école et nous sommes à ses côtés pour que tout se déroule au mieux. À ce jour, Aurélien se débrouille d'ailleurs comme un chef. Nous sommes fiers du travail accompli.



Nous effectuons un gros travail en phase de pré-recrutement pour proposer aux employeurs les jeunes capables de répondre à leurs besoins.

Justement, pouvez-vous nous en dire plus sur le parcours de ce jeune qui a valeur d'exemple ?

E. Z. : Aurélien* a perdu son père lorsqu'il était enfant. Diplômé d'un BEP comptabilité, Aurélien vient de traverser un passage difficile lorsqu'il découvre PEAJ en 2008. Après un an à l'aider à reprendre confiance, il obtient un premier emploi dans l'une de nos associations partenaires, puis décide de s'inscrire en DAEU - Diplôme d'Accès aux études universitaires (l'équivalent d'un baccalauréat universitaire). Aurélien travaille énormément et l'obtient en une année. Il bénéficie également du soutien de PEAJ dans le cadre de son programme de suivi soutenu par le FSE - Fonds Social européen. Après un nouveau passage à vide, il sent qu'il a, de nouveau, besoin du soutien de PEAJ pour repartir vers un projet pérenne. Désormais, son objectif est de trouver un emploi en milieu scolaire.



*Pour des raisons de confidentialité, le prénom du jeune a été ici modifié.

LES ORPHELINS SONT EN MARGE DE L'ADOPTION NATIONALE

ENTRE ABSENCE DE STATUT JURIDIQUE SPÉCIFIQUE, DÉLAISSEMENT INSTITUTIONNEL ET COMPLEXITÉ DES SITUATIONS FAMILIALES ET INDIVIDUELLES, L'ENFANT ORPHELIN EN FRANCE VOIT SES CHANCES D'ÊTRE ADOPTÉ SIGNIFICATIVEMENT COMPROMISES. POUR QUELLES RAISONS ? ET COMMENT CHANGER LA DONNE ? O'CŒUR FAIT LE POINT SUR LE SUJET AVEC SANDRINE DEKENS, PSYCHOLOGUE CLINICIENNE ET PSYCHOTHÉRAPEUTE...



L'ouverture d'une tutelle a lieu. Sa nature diffère selon la situation administrative et juridique de l'enfant, et selon la personne désignée pour l'exercer : membre de l'entourage de l'enfant ou représentant de l'État dans le département. Le plus souvent, les orphelins simples vivent avec leur parent vivant. Les orphelins doubles vivent quant à eux en grande majorité dans leur famille « élargie » - membres ou proches de la famille - sous le régime de la « tutelle de droit commun » ou bénéficient du statut de pupille de l'État. Dans les deux cas, l'orphelin est juridiquement adoptable.



UN CONSTAT SANS APPEL

En principe, tous les enfants admis comme pupilles de l'État sont susceptibles de bénéficier d'un projet d'adoption. Dans la réalité des faits, on constate que peu d'entre eux sont effectivement adoptés. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. L'âge de l'enfant est tout d'abord fortement déterminant. Dans le cadre de l'adoption nationale, la majorité des enfants adoptés sont de jeunes ou très jeunes enfants, souvent nés sous le secret, rarement orphelins. Le nombre de projets parentaux décroît significativement pour les enfants ayant dépassé l'âge de 6 ans, une réduction qui s'accélère au-delà de 8 ans. Le projet d'adoption devient très rare pour les enfants de plus de 10 ans et quasi inexistant en France au-delà de 12 ans avec comme perspective l'adolescence, phase instable et délicate par définition. Or les enfants orphelins sont âgés au moment où ils deviennent pupilles. Ils le sont d'autant plus s'ils ont été pris en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) avant le décès de leur parent. Ainsi, pour la plupart des orphelins, la sortie de ce statut interviendra de fait à leur majorité, et non grâce à leur adoption.

Accueillis au sein de familles d'accueil ou de structures de l'ASE, ils ont naturellement forgé des liens affectifs avec leur famille de substitution, et peut-être même continué d'entretenir des liens avec des frères et sœurs



QUELQUES RAPPELS

Selon les standards internationaux, les « orphelins doubles » sont les enfants de moins de 18 ans qui ont perdu leur mère et leur père. Les « orphelins simples » ont perdu un de leurs parents. On retrouve également la terminologie « orphelin complet » et « orphelin partiel ». Lorsqu'un enfant perd un de ses parents, les deux, ou lorsque le parent survivant se trouve privé de l'exercice de l'autorité parentale,

biologiques, des membres de la famille élargie... Ces liens essentiels à leur équilibre peuvent constituer un frein psychologique pour les familles adoptantes qui désirent le plus souvent un enfant sans autre attache affective, sans filiation, sans passé pour ainsi dire. Toutefois, une amélioration de l'accompagnement des postulants à l'adoption devrait permettre l'émergence de projets parentaux orientés vers les orphelins en France.

Autre facteur discriminant en vue d'une adoption : les aspects psychologiques chez l'enfant. Les orphelins ont généralement un parcours psychoaffectif empreint du deuil, mais aussi de carences et de souffrances, génératrices d'anxiété, d'hyperactivité, d'insécurité, de surinvestissement affectif... Des profils qui suscitent généralement des réticences auprès des parents qui désirent adopter. La mission des professionnels chargés d'évaluer l'adoptabilité psychosociale de l'enfant est d'établir en quoi l'adoption, et donc la création d'un nouveau lien de filiation, est une réponse appropriée aux besoins de l'enfant. Dans la pratique, les conseils de famille et les professionnels de l'aide à l'enfance sont peu enclins à former des projets d'adoption pour ces enfants ayant été frappés par le deuil de l'un ou de leurs deux parents.



FACILITER L'ADOPTION NATIONALE

De nouvelles réponses doivent aujourd'hui être définies par la société civile et par l'État pour aboutir à un statut défini de l'orphelin, et encourager les projets parentaux. Dans le cadre de l'enfant orphelin, l'adoption simple semble la plus pertinente puisqu'elle permet d'ajouter une nouvelle filiation à l'enfant sans effacer la précédente de son état civil (contrairement à l'adoption plénière). Une démarche qui présente l'avantage de concilier la réalité juridique et la réalité psychique de l'enfant, dans le respect de son vécu. Si la loi offre des possibilités d'action dans l'intérêt de l'enfant orphelin, elle reste rarement appliquée, notamment dans les cas les plus complexes. L'adoption nationale est négligée par les pouvoirs publics, aussi bien en termes de coordination nationale que de financement. Sandrine Dekens, dont les travaux ont contribué à la réalisation de cet article, unie à d'autres professionnels de l'aide sociale à l'enfance et du milieu associatif, signe aujourd'hui un plaidoyer en faveur de l'adoption nationale et de son développement. Nous avons souhaité vous en détailler ici les 10 propositions pour faire évoluer dans notre pays la condition des orphelins face à l'adoption et favoriser enfin de vrais projets de vie adaptés à leurs besoins.

Sandrine Dekens est psychologue clinicienne, psychothérapeute, expert près de la Cour pénale internationale de La Haye. Spécialiste de la prise en charge globale des orphelins et enfants rendus vulnérables par le VIH/Sida en France puis en Afrique francophone, elle est entrée dans le champ de l'adoption à travers une recherche sur la psychopathologie des enfants adoptés à l'étranger. À ce jour, elle coordonne Enfants en recherche de famille (ERF), dispositif associatif national facilitant l'adoption d'enfants pupilles porteurs de particularités.

PLAIDOYER POUR L'ADOPTION NATIONALE

10 propositions
pour une mobilisation
en faveur
des enfants délaissés

Chris Benoît à la Guillaume
Sylvie Blaison
Marie-Laure Bouet-Simon
Sandrine Dekens
Catherine Lohéac
Annie Roussé

SEPTEMBRE 2013

Axe 1 : Développer l'adoption des pupilles de l'État

Proposition 1 : Créer une cellule nationale d'appui aux pupilles de l'État (CAPE)

Proposition 2 : Adapter les exigences de l'agrément à la réalité de l'adoption

Proposition 3 : Soutenir les actions visant à mutualiser les moyens à l'échelle régionale

Axe 2 : Valoriser le statut de pupille de l'État et développer la notion de projet de vie

Proposition 4 : Élargir le recours à des liens pérennes et complémentifs, plutôt qu'exclusifs

Proposition 5 : Généraliser les bilans d'adoptabilité médico-psychosociale

Proposition 6 : Communiquer sur les enjeux du statut de pupille de l'État

Axe 3 : Favoriser l'évaluation des situations de délaissement

Proposition 7 : Généraliser les comités de réflexion sur les statuts et les cellules de veille

Proposition 8 : Proposer des formations aux professionnels du social et de l'éducatif de la protection de l'enfance

Proposition 9 : Élaborer et mettre à disposition des conseils généraux des référentiels et des grilles d'évaluation

Proposition 10 : Faire appliquer de façon plus rigoureuse les articles 350 et 378 du Code civil

Sylvie Blaison - Chris Benoît à la Guillaume - Marie-Laure Bouet-Simon - Sandrine Dekens - Catherine Lohéac - Annie Roussé

Vous pouvez retrouver la version intégrale du plaidoyer, avec ses annexes, les situations d'enfants et la bibliographie, sur : www.osibouake.org/?Plaidoyer-pour-l-adoption

ON NE FAIT PAS LE DEUIL D'UN PARENT : ON APPREND À VIVRE SANS LUI

SARAH GULLY EST ÉTUDIANTE ET A AUJOURD'HUI 25 ANS. C'EST À L'ÂGE DE 14 ANS QU'ELLE A PERDU SON PÈRE, SUITE À UNE LONGUE MALADIE. ELLE REVIENT POUR NOUS SUR CET ÉVÈNEMENT TRAGIQUE ET SUR SON PARCOURS D'ADOLESCENTE ORPHELINE...



Comment avez-vous vécu cet épisode douloureux de votre vie alors que vous n'étiez encore qu'une adolescente ?

Sarah Gully : Quand on a 14 ans, on est absorbé par sa propre vie d'ado. À l'époque, je vivais comme dans une bulle : soit je ne me rendais pas réellement compte de ce qui se passait, soit je ne voulais pas voir la réalité en face, comme une forme de protection. Lorsque je relis mon journal intime de l'époque, je m'aperçois qu'il y est surtout question de mes préoccupations quotidiennes comme mes copines, mes sorties... Je me souviens que le jour de la dernière entrée à l'hôpital de mon papa, quelques jours avant sa mort, je me demandais si je pourrais aller à la soirée organisée par ma meilleure amie. Et je me sentais coupable d'avoir de telles pensées. C'est comme si j'en voulais en quelque sorte à mon père de partir alors que j'étais en train de vivre pleinement mon adolescence et de m'épanouir. C'était très ambivalent, j'avais conscience de vivre quelque chose de très particulier tout en ayant envie d'être une ado comme les autres. Heureusement, mon père m'a aidée à déculpabiliser. Il m'a dit que je devais absolument continuer à vivre ma vie malgré sa maladie.

Qu'est-ce qui a pu vous aider à affronter sa disparition ?

S. G. : Je me rappelle que durant la maladie de mon père, il y avait tout le temps du monde à la maison. Nous avons beaucoup d'amis et tout notre entourage était vraiment mobilisé. Ça nous a et ça m'a beaucoup aidé. Même si j'étais très en colère et que j'en voulais à la terre entière que cette maladie frappe mon père, je trouvais cela terriblement injuste. Malgré cette épée de Damoclès au-dessus de nous, la vie continuait et moi, mon jeune frère et ma maman étions très entourés. Nous discutons beaucoup aussi, en toute transparence. Ma mère ne nous a rien caché de la maladie de mon père et de son évolution, notamment dans les

derniers jours où elle m’a annoncé qu’il ne pourrait pas guérir et qu’il allait mourir. Là, ça a été un vrai coup de massue. C’est à ce moment précis que j’ai pris conscience de cette mort qui n’était jusqu’alors qu’un sentiment vague, qu’un présage diffus.



Je n’avais pas envie d’être différente, ni d’incarner l’orpheline de service.

Comment cela a-t-il influencé votre scolarité, votre façon d’aborder la vie ?

S. G. : Personnellement, j’ai toujours eu beaucoup de mal à m’inscrire dans un modèle scolaire classique, à rester concentrée en cours. Je suis plutôt de nature rêveuse et tête en l’air. Je pense que la disparition de mon père est venue renforcer cet aspect-là chez moi. Quand il est décédé, je me suis dit « la vie c’est précieux, c’est court. On n’a pas de temps à consacrer à des choses qui parfois nous ennuiant. » Je me suis appliquée à assurer le minimum bien sûr, à la fois pour faire plaisir à ma maman et pour mon avenir. Par ailleurs, je pense que les professeurs ne sont pas du tout formés à ce genre de situations. Ils agissent et réagissent avec leur expérience, leur propre personnalité. Parfois, cela peut donner lieu à des choses très blessantes. J’ai notamment été marquée par un évènement lors de ma scolarité au collège. Deux mois environ après le décès de mon père, j’avais dû bavarder ou me mettre à pleurer un jour en classe. Ma professeure de Français m’avait obligée à réciter la conjugaison du verbe « mourir » devant tous mes camarades : « Je meurs, tu meurs, il meurt... ». J’avais trouvé cela extrêmement dur et indélicat. À chaque rentrée des classes, et dans chaque matière, je devais également me justifier de ne pas pouvoir mentionner la profession de mon père sur les fiches de présentation. Moi j’avais envie d’être traitée comme tout le monde et de ne pas jouer l’orpheline de service. Parce que contrairement aux enfants de divorcés, phénomène assez répandu de nos jours et relativement assimilé par la société, l’enfant orphelin suscite interrogation et méfiance. Je sais qu’aujourd’hui, le fait d’être orpheline me pousse à vivre le plus spontanément possible et dans le présent. Parce que la vie peut être beaucoup plus courte que prévu. Ma notion du temps, ma conscience du temps qui passe, a été profondément remaniée suite à ce décès.



On ne sait rien des orphelins, le sujet semble toujours tabou.

On parle souvent de « faire le deuil » d’une personne disparue : comment appréhendez-vous cette notion ?

S. G. : J’ai beaucoup de mal avec cette notion de deuil. Je me demande si l’on fait jamais le deuil d’une personne que l’on aime. Je pense que lorsqu’on perd l’un de ses parents et qu’on a 55 ans, on peut faire le deuil de cette personne. Quand on perd son parent alors qu’on est encore très jeune, c’est totalement différent. Cela devient un élément à part entière de votre vie. Même si la souffrance peut s’atténuer avec le temps, c’est quelque chose qui intervient régulièrement, et dont on ne se départ pas, comme une vague qui s’éloigne pour un temps et qui revient vous frapper tôt ou tard. On vit, on continue d’avancer, mais le fait d’être orphelin vous accompagne tout au long de votre vie, cela fait partie de vous. Le manque est toujours là, même si je ne me sens pas particulièrement plus malheureuse qu’une autre.

Vous avez un projet de documentaire sur le thème de la perte d’un parent, sur le vécu de l’orphelin : pouvez-vous nous en dire plus ?

S. G. : Je n’ai pas rencontré beaucoup d’orphelins dans ma vie. Mais à chaque fois que cela s’est produit, et que nous avons pu échanger sur ce sujet, cela a toujours été enrichissant et fort. C’est un peu comme rencontrer un frère ou une sœur, quelqu’un dont on se sent proche, instinctivement. Je me suis dit que faire se rencontrer des orphelins, de toutes générations, pourrait permettre de leur donner la parole, de les laisser s’exprimer sur un sujet qui reste tabou et que chacun garde généralement au fond de lui. Ce projet est encore en cours de réflexion pour définir la forme qu’il prendra, mais il me tient à cœur. Si être orphelin peut s’avérer être un statut d’exclusion, j’ai envie d’en faire un moment d’inclusion, de réunion à travers ce documentaire. Partager son vécu, ses émotions et ses souffrances peut sans doute aider à avancer et permettre de comprendre que l’on n’est pas seul à vivre cela.



L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ENFANCE EN DANGER (ONED) AFFINE SES DONNÉES SUR LES ORPHELINS PUPILLES EN FRANCE

L'ONED PUBLIERA PROCHAINEMENT À LA DOCUMENTATION FRANÇAISE SON NOUVEAU RAPPORT ANNUEL SUR « LA SITUATION DES PUPILLES DE L'ÉTAT », POURSUIVANT AINSI UNE DES MISSIONS QUI LUI ONT ÉTÉ CONFIÉES. UNE NOUVELLE ÉDITION QUI S'INTÉRESSERA DE PLUS PRÈS À LA SITUATION DES ORPHELINS EN FRANCE...

Créé en 2004, l'ONED est l'une des deux entités du GIP Enfance en danger et travaille suivant 3 principaux axes de missions: **améliorer la connaissance** sur les questions de mise en danger et de protection des mineurs à travers le recensement et le développement des données chiffrées d'une part, des études et recherches d'autre part; **recenser, analyser et diffuser les pratiques** de prévention et d'intervention en matière de protection de l'enfance; et enfin, **soutenir les acteurs** de la protection de l'enfance.

L'ONED a ainsi un rôle d'appui des politiques de protection de l'enfance, s'inscrivant dans des **collaborations régulières avec l'ensemble de ses acteurs**, en France et à l'étranger. Ses activités donnent lieu à une diffusion et une **mutualisation des connaissances et savoirs** actuellement pertinents pour tous les professionnels agissant dans ce même champ.

Cette année, un volet de son rapport annuel sur « La situation des pupilles de l'État » concernera plus particulièrement la population des jeunes orphelins. Ce rapport, en cours de finalisation, sera prochainement édité avec le concours de la Fondation d'entreprise OCIRP. Les données ainsi recueillies dans le cadre de ce focus sur les orphelins et les principaux enseignements qu'il fera émerger seront détaillées prochainement sur notre site internet.

Pour en savoir plus sur l'ONED:
www.oned.gouv.fr



MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA FONDATION D'ENTREPRISE OCIRP
« AU CŒUR DE LA FAMILLE »

Directeur de la publication: Francis Bloch
Directrice de la rédaction: Sylvie Pinquier-Bahda
Photographies: Corbis, Fotolia, Droits réservés.
Conception/Rédaction/Réalisation: Agence Atropine
www.atropine.fr
Imprimé en France - N° ISSN: 2109-5450
Dépôt légal: Décembre 2013.



FONDATION D'ENTREPRISE OCIRP
17, rue de Marignan - CS 50 003 - 75008 Paris
www.fondation-ocirp.fr

Contacts Fondation:
Sylvie Pinquier-Bahda, Directrice
pbahda@ocirp.fr - Tél. : 01 44 56 22 56
Emmanuelle Enfrein, Responsable de la Fondation
enfrein@ocirp.fr - Tél. : 01 44 56 22 36
Cathy Gruel, adjointe à la directrice de la Fondation
fondation@ocirp.fr - Tél. : 01 44 56 22 52

